

**AGO ALDA DU 10 AOUT 2018
PROJET DE BUDGET 2018-2019
NOTICE EXPLICATIVE**

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La proposition soumise au vote de l'Assemblée Générale ordinaire de l'ALDA est de voter un budget déficitaire de **45 419 €**, ce qui permettrait de conserver une cotisation stable fixée à **4,20 € par m²**, en rajoutant les amortissements de 85 K€ le résultat serait positif de + 40 K€.

Cette proposition vous est formulée sachant que l'association dispose d'une santé financière remarquable. La trésorerie est de 420 000 € au 19 juillet 2018 et le vote de l'appel de fonds pour travaux de 1,07 €/m² sera effectué au cours de la séance, générant une recette de 283 000 € en cas d'acceptation. Cette somme sera affectée dans son intégralité au financement du déploiement du réseau horizontal de l'ALDA et permettra de financer les quotes-parts d'amortissement dédiées et intégrées à ce budget.

L'exercice comptable 2017/2018 que nous allons bientôt clôturer a aussi été l'occasion de facturer les redevances sur les constructions nouvelles des trois chalets qui avaient été autorisées par l'AGE ALDA du 26 décembre 2012. Cette somme avoisine les 100 000 €.

La dernière augmentation de la cotisation avait été effectuée en 2012/2013 avec une augmentation de 30 centimes, de 3,90 € à 4,20 €.

En considération de la constance budgétaire de ces dernières années et de la très bonne santé financière de l'association, notre Syndicat a décidé de vous proposer de vous prononcer sur ce budget 2018/2019 présentant ainsi un solde négatif.

Le dernier budget voté déficitaire l'avait été sur l'exercice 2010/2011 (- 26 000 €). Le résultat de clôture s'était porté à 25 871 €.

1. RECETTES

a. Assiette des cotisations réajustée avec 264 169 m² :

- Cette assiette est réajustée suite à la fourniture de relevés de surface de plancher dans le cadre de nouveaux projets d'extension de copropriété ou chalet. Cette surface de plancher vient se substituer à la SHON et peut présenter des variations positives ou négatives.

c. Commune (refacturation espaces verts).

Certains terrains classifiés comme collectifs (plateau, piste des Dromonts, Boulevard des Skieurs) avaient été rétrocédés par le lotisseur à la commune en avril 2014. Cette dernière avait alors décidé de diffuser un appel d'offre concernant l'entretien des parcelles dont elle est propriétaire pour les étés 2015 et 2016. L'ALDA s'était portée candidate et avait été retenue.

L'ALDA est délégataire de cette mission pour la commune de Morzine-Avoriaz après s'être portée candidate dans le cadre de la consultation de février 2017. (Ce contrat porte sur les années 2017/2018/2019).

d. La facturation de la redevance m² sur les constructions nouvelles soit 13 808 €.

Ceci correspond à la facturation de la redevance sur les constructions nouvelles de 85 €/m² qui avait été entérinée par l'AGE ALDA du 26 décembre 2013.

Cette redevance est applicable aux 9 900 m² de droits à construire qui avaient été validés par cette assemblée.

2. DEPENSES

- a. **Logement personnel** : + 6 K€ (La somme allouée sur l'exercice courant n'a pas été suffisante).
- b. **Assurance** : + 1K€ (dépassement de budget depuis deux exercices)
- c. **Bulletin ALDA / Communication** : - 1.9 K€ : Ce poste avait été augmenté l'année dernière pour permettre la rénovation du site internet.
- d. **Charges de personnel** :
 - Indexation de 2% pour les postes direction et accueil.
 - Poste technique similaire.
 - Espaces verts : - 5 K€ : contrats plus courts.
- e. **Réseau internet** :
 - Il a été décidé de pérenniser le même mode d'organisation que cette année en assurant un service de présence sur site amélioré en hiver et allégé en été. Ce service d'assistance a de nouveau été apprécié par les utilisateurs sachant que les délais d'intervention sur les segments du réseau n'étant pas sous responsabilité de l'ALDA sont améliorés et traités en règle générale à J+1.
 - Une fourniture des liens en bande passante confortée pour un coût inférieur à l'exercice 2017/2018. La ressource sera portée à 1,6 Gbit/s contre 1,3 Gbit/s l'hiver dernier. La qualité et la stabilité des liens ORANGE ont conduit à se reporter à nouveau sur cet opérateur.
- f. **Evènements ALDA** :
 - Comme l'année dernière, une somme de 7 000 € a été allouée à ce poste pour tenter de reconduire plusieurs manifestations.

Le résultat prévisionnel du budget soumis au vote est de – 45 419 €.

B. BUDGET D'INVESTISSEMENT

1. **Renouvellement fourgonnette TRAFIC** (acquisition en 2006) : **20 K€**
2. **Renouvellement de l'un des skidoo** (acquis en décembre 2011) : **15 K€**
3. **186 K€** correspondant au coût du **fibrage horizontal du réseau ALDA** :
 - **Financés par l'appel de fonds pour travaux de 1,07 €/m².**
 - Amortissement sur **20 ans** soit une quote-part prévisionnelle de **9 300 € par exercice.**
4. **35 K€** correspondant au module **GPON** nécessaire à l'adjonction de nouvelles résidences sur l'exercice 18/19
 - **Financés par l'appel de fonds pour travaux de 1,07 €/m².**
 - Amortissement sur **5 ans** soit une quote-part prévisionnelle de **7 000 € par exercice.**